



# Bilan 2015 de l'association L214

## BILAN MORAL

L214 est une association loi 1908, basée à Strasbourg. Ses objectifs ont été le fil conducteur de ses actions. L'association agit plus particulièrement dans le domaine des animaux élevés ou pêchés pour la consommation alimentaire :

- à travers des campagnes sectorielles,
- en incitant les consommateurs à se passer de produits d'origine animale,
- en appuyant et en prenant des initiatives en faveur d'un changement profond du sort réservé aux animaux dans notre société.

Voici donc le bilan d'une année. Une année de plus grâce à vous toutes et tous.

### **L214 fonctionne grâce à une équipe mêlant salariés et bénévoles soutenue par les dons et adhésions de particuliers, de fondations et de mécènes.**

Au 31 décembre, les salariés étaient 13 à temps plein, dont 4 en emplois aidés par l'État. On peut y ajouter les contrats de mission et les avocates fortement sollicitées.

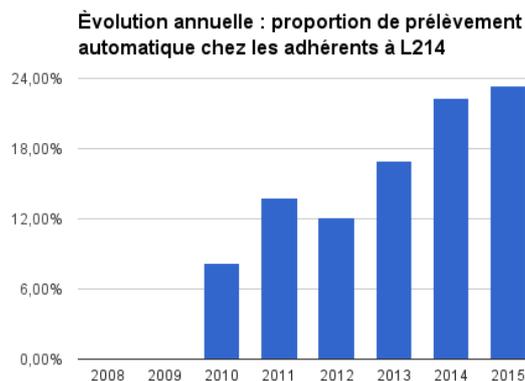
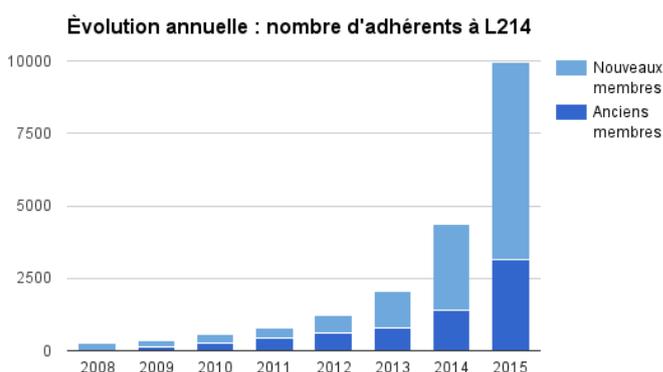
Localement, L214 est de plus en plus représentée au travers d'événements d'information du public (Vegan Place, comptoirs d'information) et d'actions à destination de décideurs (Super U, VegOresto, manifestations contre des projets) portés par des personnes motivées.

La boutique tourne à plein régime et permet la diffusion de matériel pour militer ainsi que d'ouvrages sur la question animale.

La comptabilité est gérée bénévolement par un cabinet d'experts-comptables que nous remercions vivement. Les comptes sont également contrôlés par un Commissaire aux comptes qui les a validés cette année encore.

Les soutiens se sont encore renforcés tout au long de l'année 2015 avec une forte croissance en fin d'année. Nous avons dépassé aujourd'hui les 14000 membres (avril 2016).

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'adhérents à jour de cotisation le 31 dec.	243	354	569	791	1208	2035	4374	9965
Dont .... par prélèvement automatique			47	109	146	345	978	2330
Dont ... nouveaux membres	243	237	317	342	598	1269	2974	6830



Des personnalités ont appuyé ou salué le travail de l'association, notamment Lolita Lempicka, Luce Lapin, Matthieu Ricard, Aymeric Caron, Hélène de Fougerolles. Qu'ils en soient remerciés très chaleureusement.

Nous avons aussi le soutien de plusieurs entreprises qui offrent des réductions aux membres de L214 et/ou qui soutiennent L214 en reversant un pourcentage de leur vente ou en mettant à disposition des produits, notamment pour les Vegan Place. Pour 2015, c'est le cas de Vegan Folie's, Un Monde Vegan, Boutique Vegan, The Vegan Shop, Le Comptoir Vegan, Biovie, Hank, Precious Life et la photographe Nastasia Froloff.

Big merci aux Fondations Orore et Orefi qui ont généreusement soutenu L214 cette année. Merci aussi à cette Fondation américaine qui a souhaité rester anonyme et qui a doublé les dons de décembre à hauteur de 150 000\$.

Cette année, nous avons aussi reçu le soutien de Laurence Abeille, députée du Val de Marne, qui a attribué 4000€ sur sa réserve parlementaire à L214 pour que nous réalisions une exposition et que nous soyons présents dans de bonnes conditions à la Journée de l'Animal de Fontenay sous Bois.

Un merci tout particulier à Michèle Scharapan qui, avec le soutien de la Fondation pour une Terre Humaine et Pierre Alliot, a organisé un concert magnifique en soutien à L214. Au programme : Mendelssohn, Schubert et Brahms interprétés par Michèle Scharapan, Thomas Gautier, Seokwoo Yoon, Grégory Ballesteros.

Il nous est impossible de citer toutes les personnes qui ont donné à L214 de leur temps, de leurs compétences, de leurs idées, de leur talent, de leur argent. Il faudrait alors au moins une centaine de feuillets pour le faire...

Certaines personnes n'ont pas hésité non plus à prendre des risques en témoignant et en permettant de montrer des réalités cachées. Nos plus chaleureuses pensées.

---

## Enquêtes

---

C'est toujours un gros volet pour L214 : **aller chercher des images pour montrer la réalité des pratiques d'élevage et d'abattage**. Sans les images, nous ne pourrions que raconter, ce qui est bien moins fort que de montrer : il est plus difficile de nier les images. La notoriété de l'association grandissant, nous sommes de plus en plus souvent contactés par des personnes qui souhaitent témoigner ou nous transmettre des images. Nous nous assurons de l'authenticité de ces témoignages et nous rencontrons les personnes avant de dévoiler quoi que ce soit. Bien sûr, nous faisons tout pour garantir l'anonymat de ces précieux lanceurs d'alerte. Nous ne parlerons pas ici des conditions d'enquête mais nous saluons le courage des enquêteurs, des enquêtrices et des lanceurs d'alerte.

Nous continuons de mettre à disposition les photos et vidéos (sous licence Creative Commons) de toute personne désireuse de les utiliser et de les diffuser.

---

## Juridique

---

Plusieurs procédures sont en cours ou ont été jugées cette année.

L214 avait porté plainte pour actes de cruauté auprès du tribunal de Nantes à la suite des agissements d'agriculteurs envers des ragondins, lors de la manifestation organisée par **les syndicats FNSEA et les Jeunes agriculteurs** le 5 novembre 2014. Affaire classée sans suite...

**L'affaire Boclaud** est toujours en cours suite au référé pour trouble manifestement illicite à l'encontre de L214 qui avait montré les images des lapins de cet élevage et de leurs conditions de vie. L'affaire est en cassation.

En juin 2015, L214 a déposé plainte contre **l'exploitation des 1000 vaches** pour mauvais traitements auprès du Procureur de la République d'Amiens. Affaire en cours.

L214 a porté plainte pour **diffamation contre Paysan Breton, Paysan Vosgien et Christiane Lambert, vice-présidente de la FNSEA** pour les propos tenus par cette dernière dans ces journaux en juin 2015 : « En début d'année, l'intégrateur vendéen Soulard, producteur de foie gras, a d'ailleurs gagné son procès face à L214 : devant les vidéos diffusées, le tribunal a conclu sur du recèle et de la falsification. » (ce qui est faux comme rapporté plus bas dans ce bilan, cf. entreprise Soulard). Affaires en cours.

Le **Comité National de Promotion de l'œuf (CNPO)** a porté plainte contre L214 pour trouble manifestement illicite à l'encontre des 700 éleveurs de poules pondeuses lors de la diffusion des images d'élevage de poules pondeuses fournissant des magasins U en septembre 2014. En première instance, le tribunal a condamné L214 à donner au CNPO l'adresse des 3 élevages et les dates de tournage, a interdit « à l'association L214 de poursuivre sa campagne tendant à faire croire au public que les éleveurs français de poules élevées en cages aménagées ne respecteraient pas la réglementation, sous astreinte

de 1 000 euros par infraction constatée à compter de la signification de l'ordonnance », à payer au CNPO 3 000 euros sur le fondement de l'article 700 du code de procédure civile et les dépens. L214 a fait appel de cette décision. Affaire en cours.

Concernant l'**entreprise Soulard**, plusieurs procédures ont été achevées cette année.

Plainte de L214 contre l'entreprise Soulard pour sévices graves et matraiture sur les animaux. L'audience a eu lieu le 22 janvier. Soulard a émis un doute sur la véracité des images, nous les avons faites expertiser par un expert vidéo auprès des tribunaux. Le 19 mars, le tribunal correctionnel de la Roche-sur-Yon a décidé de relaxer la société Ernest Soulard et a condamné L214 aux dépens (frais de justice) pour 5000€. Malgré l'évidence des souffrances animales exposées sur les images et les avis accablants d'experts indépendants, le gavage pratiqué par la société Ernest Soulard au moment des faits est considéré comme une pratique acceptable en France. Affaire classée.

Dans le même temps, L214 a été relaxée dans une autre procédure où était reproché à l'association de légères dégradations liées à la pose présumée d'une caméra dans un des bâtiments de la société Ernest Soulard. Affaire classée.

Par ailleurs, une procédure pour dénigrement est en cours contre L214 et une autre pour diffamation contre son président. Affaires à suivre.

L214 a porté plainte contre l'**abattoir d'Alès** pour cruauté sur les animaux en octobre 2015. Le parquet d'Alès a ouvert une enquête judiciaire contre l'abattoir. Affaire à suivre.

L214 a porté plainte pour diffamation contre le journal **Midi Libre et Max Roustan**, maire d'Alès, pour des propos tenus par Max Roustan et rapportés dans le Midi Libre du 25 octobre 2015 (« Cette association est vraiment d'extrême extrême droite »). Affaire en cours.

L214 a aussi apportée son **aide à une famille** se battant pour que son enfant ait accès à des repas végétariens dans sa cantine scolaire. Affaire à suivre.

Enfin, affaire débutée en 2014 et terminée le 8 mars 2016 : le **couvoir Saint-François et son dirigeant** ont été condamnés à 15 500 et 3 500 euros d'amende par le tribunal correctionnel de Brest pour mauvais traitements envers des animaux.

On ne peut pas clore ce pan de L214 sans souligner que nos **deux super méga avocates Caroline Lanty et Hélène Thouy** se sont démenées tout au long de l'année, ont donné de leur temps, des conseils, se sont déplacées. Grand merci à elles d'être aux côtés de L214 !

## Communication vers le public

L214 utilise différents canaux pour diffuser les informations.

**Lettre d'info.** La lettre d'information s'est vue distribuée à plus de 178 000 abonnées à la fin 2015. Sur cette année, 41 lettres nationales et 104 lettres locales ont été envoyées (145 au total). L'agenda, qui recense de nombreuses actions initiées par L214 ou par d'autres associations, est envoyé chaque dimanche matin.

La lettre d'info de Politique & Animaux est envoyée chaque jeudi matin avec les prises de positions les plus "remarquables".

Une lettre d'info est également mise en place sur VegOresto.

**Facebook.** À raison d'une à deux publications par jour, suivi par 373000 personnes fin décembre, Facebook est un vecteur majeur de la communication de L214. Vidéos, anecdotes, documents, enthousiasme et tristesse s'y relaient et offrent une approche très variée de la question animale et des alternatives vegan.

**Twitter.** Le compte de L214 est suivi par 14000 twittos.

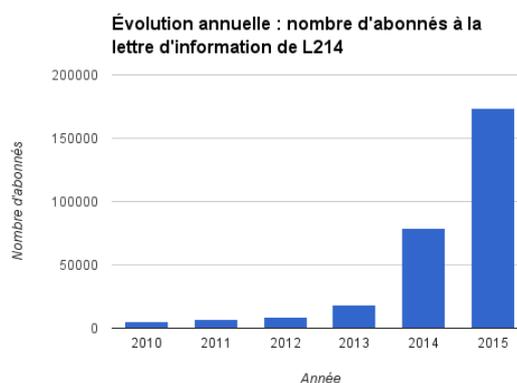
**Le Blog.** Le blog de L214 a fait peau neuve et compte 65 articles en 2015 (contre 12 en 2014). Témoignages, portraits, récits, chroniques de livres et infos s'y côtoient.

**Les docs papiers.** L214 a fait imprimer plus de 500 000 tracts et dépliants en rapport avec ses campagnes et actions au cours de l'année 2015.

Ces supports ont été diffusés gratuitement lors des actions militantes et par notre boutique en ligne (où, pour ces documents, seuls les frais de port sont payants).

Parmi ces 500 000 tracts, on peut compter :

- 70 500 tracts "sauver des vies"
- 70 000 tracts foie gras



- 24 500 tracts poussins
- 20 000 tracts climat

Les autres tracts et dépliants concernent les thèmes suivants : lapins, produits laitiers, poules pondeuses/œufs, listes des restaurants végétariens, poissons, abattoirs, ceux distribués lors du salon de l'agriculture, etc.

L214 a en plus diffusé gratuitement :

- 3 000 supports VegOresto
- 63 900 L214mag
- des panneaux militants (foie gras, poules pondeuses, abattoirs, etc.)

**L'expo L214.** En septembre 2015, L214 a conçu une exposition à destination du grand public (L214.com/exposition). Elle est composée de 17 panneaux souples (1mx0,80m chacun) dédiés aux animaux de ferme et aux poissons, et aux conséquences de la consommation et de la production de produits animaux sur l'environnement, notre santé et le partage des ressources. Elle est gratuite, et peut être réservée entièrement ou partiellement.

En 2015, cette exposition a été présentée dans une mairie, une école, un centre social, un presbytère et une entreprise, et exposée lors de plusieurs événements en région parisienne. Nous l'avons tirée en trois exemplaires pour répondre à la demande. Elle est également présente lors d'événements animalistes comme les Vegan Place.

Cette exposition a été réalisée grâce aux 4000€ issus de la réserve parlementaire accordée par Mme Laurence Abeille à L214.

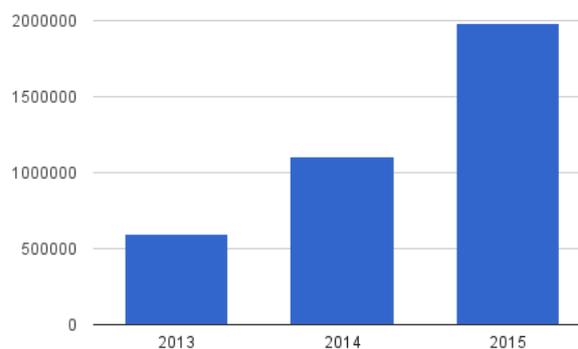
**Les sites.** Le site www.L214.com a été visité près de 2 millions de fois ! (3,4 millions de pages vue). Presque deux fois plus que l'année précédente. Les autres sites de l'association, bien qu'étant moins vus, ont diffusé leurs contenus à des centaines de milliers de personnes.

Site	Nombre de visiteurs	Nombre pages vue
www.L214.com	1 983 000	3 420 000
Blog.l214.com	450 000	520 000
Boutique.l214.com	98 000	460 000
Politique-Animaux.fr	76 000	261 000
Vegoresto.fr	73 000	224 000
Viande.Info	78 000	149 000
StopGavage.com	75 000	124 000
Lait-Vache.Info	38 000	69 000

Les sites des enquêtes :

- Alès page vu plus de 750 000 fois
- Enquête sur le broyage de poussins 108 460
- Enquête sur les broyage des canetons 117 057

Évolution annuelle : nombre de visites sur www.L214.com



---

## Côte web

---

L214 s'est doté au fil des années de plusieurs sites qui demandent tous de l'attention :

De nombreux sites...	... à gérer
<ul style="list-style-type: none"><li>• www.L214.com</li><li>• blog.L214.com</li><li>• boutique.L214.com</li><li>• www.stopgavage.com</li><li>• www.viande.info</li><li>• www.politique-animaux.fr</li><li>• animaux.L214.com</li><li>• don.L214.com</li><li>• fermons-les-abattoirs.org</li><li>• lait-vache.info</li><li>• pense-bete.org</li><li>• vegoresto.fr</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mises à jour</li><li>• Sécurité</li><li>• Ajouts de nouvelles fonctionnalités</li><li>• Design</li><li>• Hébergement</li><li>• Structure des contenus grandissants</li><li>• Optimisation des temps de chargement</li><li>• Adaptabilité sur les mobiles et tablettes</li></ul>

Pendant l'année 2015, l'équipe web a accueilli un nouvel informaticien qui s'est concentré principalement sur la bonne tenue de notre hébergement et sur la mise en place de notre nouvelle boutique. Cette année a été marquée par le lancement du site vegoresto.fr ("Trouver un restaurant où manger vegan"), la mise à jour de notre hébergement, la mise en ligne de notre nouvelle boutique et l'amélioration des outils de travail interne.

---

## Du côté des médias

---

Cette année, L214 a été citée à de nombreuses reprises dans les médias, avec des centaines d'articles dans la presse, sur le web et passages télévisuels.

Nous avons envoyé 74 communiqués de presse (30 nationaux et 44 locaux).

Nous avons été sollicités pour des interviews, des documentaires et des reportages.

On peut citer pêle-mêle des dépêches AFP, des articles ou reportages dans *Charlie Hebdo*, *France 3*, *BFMTV*, *M6*, *Canal +*, *LCI*, *Europe 1*, *France Info*, *France Inter*, *RTL*, *Sud Radio*, *RMC*, *Le Monde*, *Reporterre*, *Le Parisien*, *L'Express*, *Marianne*, *Le Figaro*, *Le Point*, *20 minutes*, *Libération*, *le Nouvel Obs*, *Métronews*, *Paris Match*, *Sciences & Avenir*, *Entrevue*, *le MidiLibre*, *Objectif Gard*, *les DNA*, *le JSL*, *BioAddict*, *La Voix du Nord*, *Nord Eclair*, *Luxe tentations*, *Slate*, *L'Expansion*, *Se soigner autrement*, *Journal du Yoga*, *Ouest France*, *le Télégramme*, *Nice matin*, *TV5*, *La Croix*, *La République du Centre*, *Sud Ouest*, *Dauphiné Libéré*, *La Dépêche*, *L'indépendant*, *France Bleu*, *Femme actuelle*, *La Nouvelle République*, *Capital*, *La France Agricole*, *La Chaîne Parlementaire*, *Rue89*, *Inrocks*, *Les Echos*, *Bien Public*, *Atlantico*, *Ballast*, *Wikiagri*, *La Voix de l'Ain*, *La Provence*, *L'Humanité*, *Charente Libre*, *France Soir*, *VSD*, *Normandie Actu*, *Public Sénat*, *France Culture*, *Le Progrès*, *Lyon Capitale*...

Et à l'étranger dans la *Tribune de Genève*, *Le Matin*, *24 heures*, *The Independant*, *DailyMail*, *L'avenir*, *Sud Info*, *International Business Times*, *Clint*, *Vice News*, *Mirror*, *The Telegraph*...

---

## Abattoir Alès

---

En octobre 2015, nous avons diffusé des images tournées à l'abattoir d'Alès dans le Gard, première enquête d'une série qui a conduit à alimenter un débat général et profond sur la mise à mort des animaux dans la quasi totalité des médias français, au déclenchement d'une inspection générale de tous les abattoirs dits de boucherie (bovins, cochons, moutons...) et à la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire qui va débiter ce mois-ci (avril 2016).

L'abattoir d'Alès est un abattoir régional de taille intermédiaire géré par la ville d'Alès. À l'abattoir d'Alès, il se tuait chaque année 20 000 cochons, 40 000 moutons, 6 000 bovins et 3000 chevaux. L'abattoir d'Alès fournissait les boucheries locales, mais aussi des collèges, des lycées et des hôpitaux.

Les images avaient été tournées sur une dizaine de jours en avril et mai 2015.

Les images montraient des chevaux assommés au pistolet à tige perforante. Certains, mal étourdis,

reprenaient conscience sur la chaîne d'abattage. Les cochons étaient gazés. On y voyait leur violente asphyxie. Les moutons étaient égorgés en pleine conscience dans un tonneau rotatif avec pleine vue sur la salle où étaient découpés leurs congénères. Les images montraient aussi la mise à mort des bovins avec ou sans étourdissement. Des bovins mal étourdis et retrouvant leur sensibilité étaient égorgés à même le sol ou étaient suspendus par une patte. Les bovins non étourdis étaient massacrés au couteau et agonisaient pendant de longues minutes.

Nous avons pu compter sur le concours de l'actrice Hélène de Fougerolles pour l'introduction et le commentaire des images. Le Pr. Mouthon, Docteur vétérinaire, expert près des Cours de justice, a rendu un rapport très sévère envers l'abattoir. Ce rapport a confirmé en tous points nos propres constatations.

La vidéo a été vue 1 680 000 fois sur Youtube, 726 000 fois sur Facebook et des extraits ont été diffusés dans de nombreux médias nationaux. La pétition "Stop à la cruauté à l'abattoir d'Alès" exigeant la fermeture immédiate de l'abattoir d'Alès a reçu 274 000 soutiens.

Nous avons porté plainte contre l'abattoir pour mauvais traitement et cruauté envers animaux. Le lendemain de la révélation des images, le parquet a ouvert une enquête pour « actes de cruauté » sur des animaux.

L'abattoir a immédiatement été fermé à titre conservatoire. L'abattoir a été ré-ouvert depuis mais la chaîne d'abattage des chevaux a été définitivement abandonnée et l'abattage rituel des bovins n'a pas repris. L'avenir de l'abattoir est aujourd'hui très incertain de l'aveu même du maire d'Alès qui évoque maintenant une fermeture définitive.

Un millier d'articles ont été référencés par les alertes Google ! Nous avons reçu d'innombrables témoignages de personnes ayant décidé de ne plus manger d'animaux suite à cette enquête. L'impact de l'enquête d'Alès a assurément marqué un tournant dans la croissance de l'association.

---

## Conférence « La libération animale : et après ? »

---

Le 30 mai 2015, L214 a organisé, en partenariat avec *Les Cahiers antispécistes*, la conférence «La libération animale : et après ?» avec la participation de :

- Peter Singer, philosophe et auteur du best-seller *La Libération animale*, considéré comme étant à l'origine du mouvement contemporain pour les droits des animaux,
- Matthieu Ricard, docteur en génétique cellulaire et moine bouddhiste, auteur du livre *Plaidoyer pour les animaux*.
- Aymeric Caron, journaliste, auteur du livre *No Steak* (et, tout récemment, *Antispéciste. Réconcilier l'humain, l'animal, la nature*.)

900 personnes ont assisté à cet événement exceptionnel qui s'est déroulé à la Cité des Sciences de Paris, sur l'emplacement même d'un ancien abattoir. Tout un symbole.

---

## Foie gras

---

**Procès société Ernest Soulard.** En janvier 2015, s'est tenu ce que la presse a relayé comme étant "le procès du foie gras". L'événement a été largement couvert par la presse et a donné lieu à de nombreux débats sur la légitimité du gavage. Hélas, nous n'avons pas réussi à obtenir une décision favorable du tribunal (cf. section le paragraphe Juridique du présent bilan) mais les images de gavage ont pu largement être à nouveau diffusées à cette occasion.

**Grands chefs.** Janvier 2015. Après la révélation dans le Daily Mirror d'images filmées chez la Maison Mitteault, fournissant Anne-Sophie Pic, L214 a adressé un courrier et une pétition à la chef étoilée. L214 s'est également adressé à Joël Robuchon après qu'il a présidé le Trophée Jean Rougié organisé par Euralis, 1er producteur de foie gras au monde.

**320 000 signatures.** Mars 2015. Avec nos partenaires PETA, CIWF et la Fondation Albert Schweitzer, L214 a remis à la Commission européenne 320 000 signatures de citoyens européens, pressant les autorités européennes de faire appliquer les lois protégeant les canards et les oies en élevage. 80 000 signatures ont été recueillies en France.

**Couvoir : cruauté envers les canetons.** Décembre 2015. L214 révèle deux vidéos. La première montre les pratiques d'un couvoir des Pays de la Loire. Des milliers de canetons femelles y sont broyées vivantes au premier jour de leur vie, car jugées non rentable pour l'industrie du foie gras. Les canetons mâles ont le bec mutilé par brûlure avant d'être livrés aux élevages. L'autre vidéo montre la réalité d'un élevage de canards reproducteurs pour l'industrie du foie gras : canards mâles enfermés en cages étroites ; canes inséminées de force. On y voit un employé tentant – violemment et mal – de tuer une cane par dislocation du cou. Notre pétition "Stop au broyage des canetons" reçoit 60 000 signatures.

**51% des Français pour l'interdiction du gavage.** Décembre 2015. Selon un sondage YouGov pour L214, 51% des Français sont favorables à l'interdiction du gavage dans la production de foie gras. Un chiffre qui illustre une attention croissante des Français pour les conditions d'élevage des animaux : ils étaient 44% en 2013, et 47% en 2014, à souhaiter la fin de cette pratique.

---

## Les poules pondeuses

---

La proportion des poules pondeuses élevées en cages ne cesse de diminuer. Elle est passée de 96% des effectifs totaux en 1990 à 68% aujourd'hui. L214 va poursuivre ses actions pour que cette tendance s'accélère jusqu'à la fin des élevages de poules en cages.

**Système U.** La campagne pour demander à Système U de stopper la commercialisation des œufs de batterie s'est poursuivie tout au long de l'année 2015 par des actions devant les magasins ou des signatures de cartes-pétitions en centre-ville. Plus d'une trentaine d'actions ont eu lieu et des milliers de cartes ont été envoyées au siège.

Certains magasins ont déjà pris l'initiative de ne plus vendre d'œufs de batterie comme le Super U de Lyon Gerland, le U Express rue Mouton-Duvernet à Paris et du Super U du Centre Commercial du Loreau, à Hanches (Eure et Loire). En octobre, nous avons procédé à un nouvel envoi de courriers à la totalité des magasins U. Les magasins de Marckolsheim (Bas-Rhin) et Bessancourt (Val d'Oise) nous ont alors informés de leur souhait de retirer les œufs code 3 de leurs rayons.

**Atac et Colruyt franchissent le pas.** Suite à un courrier de L214, le groupe Colruyt a annoncé que plus aucun œuf de poules élevées en cages ne serait commercialisé dans leurs rayons. Cette enseigne représente plus de 70 points de vente répartis en région parisienne et dans l'Est de la France. Il s'agit de la première entreprise à prendre cette décision en France.

Peu de temps après, le groupe Schiever a pris le même engagement pour ses magasins Atac, Bi1 et Maximarché. Ces avancées montrent une prise de conscience de la grande distribution et donnent l'espoir d'un effet boule de neige.

**Arnaque sur les œufs en grande distribution.** Suite à une vaste enquête, L214 a révélé en septembre 2015 que des œufs provenant d'un même élevage de poules pondeuses en cages peuvent être vendus à des prix différents : marque nationale, marque distributeur ou 1<sup>er</sup> prix. La différence peut varier du simple au double et montre l'utilisation abusive d'astuces marketing de la part de la filière pour tromper le consommateur.

Cette enquête a été publiée par UFC que Choisir dans son numéro d'octobre. Elle a nécessité le relevé de 1800 codes dans 474 magasins différents. Ces relevés ont été réalisés par des bénévoles dans toute la France.

**Broyage des poussins.** Suite à notre enquête sur le broyage des poussins, 45 parlementaires de tous bords politiques ont interpellé le ministre de l'Agriculture pour qu'il mette fin à la pratique du broyage et du gazage des poussins dans les couvoirs. L214 a obtenu un rendez-vous avec la Direction général de l'alimentation (ministère de l'Agriculture) afin de faire avancer le dossier.

L'alternative consistant à déterminer le sexe des poussins dans l'œuf par une technique de spectrométrie, permettrait d'éviter l'éclosion des millions poussins non désirés et ainsi leur épargner une mort violente. L'Allemagne a d'ailleurs pris l'engagement en avril 2015 de mettre en place cette alternative à l'horizon 2017, engagement toutefois remis en cause aujourd'hui. Au Salon de l'Agriculture, Stéphane le Foll a annoncé le financement (à hauteur de 4,3 millions d'euros) du développement d'une méthode de sélection du sexe des poussins dans l'œuf. Cette méthode aurait pour objectif d'éviter le massacre de masse actuellement pratiqué par les couvoirs sur les poussins mâles dans la filière poules pondeuses et sur les canetons femelles dans la filière foie gras. Un prototype devrait voir le jour en 2017, en vue d'une future utilisation par l'industrie.

---

## VegOresto

---

**L214 a lancé VegOresto en janvier 2015.** L'initiative consiste à rendre visible les offres 100% végétales proposées par la restauration et à inciter les restaurateurs traditionnels à se lancer dans la cuisine vegan en ajoutant à leur carte une offre complète exempte de produits animaux.

En 1 an, VegOresto a référencé plus de 200 établissements. Sur le site, on retrouve des lieux de restauration vegan, végétariens et traditionnels, le plus souvent des restaurants, mais aussi des tables d'hôtes, snacks, hôtels.

Afin d'atteindre le plus grand nombre de chefs traditionnels, VegOresto leur lance des défis en organisant des soirées de découverte dans leurs restaurants. En 2015, plus de 110 repas ont été organisés dans plus de 20 villes à travers la France grâce à la mobilisation d'ambassadeurs locaux VegOresto. Ce

sont ainsi près de 4 000 repas qui ont été servis ! À l'issue de la soirée, 3 restaurateurs sur 4 signent la charte qui les lie avec VegOresto.

Sur le site VegOresto.fr, on retrouve l'ensemble des établissements proposant des offres végétales, des interviews de restaurateurs, les prochaines soirées de découverte, les articles parus dans la presse.

**VegOresto a lancé sa page Facebook en mars 2015**, 8 600 personnes la suivent. Des cartes de présentation de l'initiative sont largement distribuées à travers la boutique en ligne L214 et dans une grande partie des restaurants chartés. Une nouvelle carte a vu le jour à l'automne dernier : elle est destinée aux clients de restaurants, non chartés VegOresto, qui y ont mangé un plat vegan. Elle invite donc le restaurant à se faire référencer sur VegOresto.fr.

---

## Vaches

---

**Pour la fête des mères**, L214 et Lolita Lempicka s'engagent pour les animaux

Fin mai 2015, à l'occasion de la fête des mères, L214 a agi pour les vaches laitières à travers deux actions simultanées :

- la diffusion d'un clip émouvant dans lequel Lolita Lempicka rappelle la séparation des vaches et de leurs veaux, une réalité déchirante mais indissociable de la production laitière.
- l'affichage de 55 affiches (3x4m) pendant une semaine sur les quais du métro parisien, qui ont été vues plus de 2 millions de fois.

**Ferme-usine des 1000 vaches** (Somme). En juin 2015, L214 a porté plainte auprès du Tribunal d'Amiens pour maltraitance et a demandé une nouvelle fois la fermeture de cette ferme-usine.

Cette plainte faisait suite au témoignage accablant d'un ex-salarié de l'élevage : vaches épuisées, nourriture moisie, boiteries généralisées, surmortalités, vaches non soignées et en souffrance. L'élevage des 1000 vaches fait la démonstration grandeur nature de ce que représente un élevage industriel pour les animaux.

---

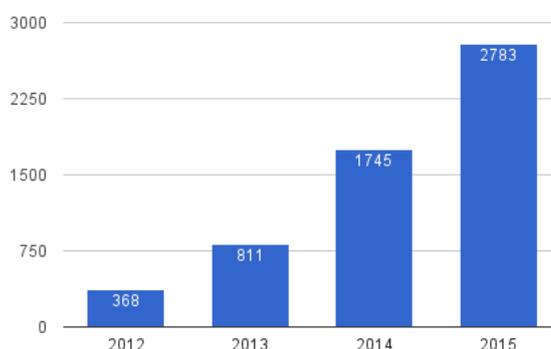
## Politique & Animaux

---

L'observatoire des personnalités politiques a continué à prendre de l'ampleur. Ce sont aujourd'hui 2783 prises de positions saisies et validées ainsi que 1557 politiciens enregistrés sur le site. Le système de notation a été affiné pour essayer d'avoir une vue d'ensemble cohérente entre les différents partis et les différentes personnes.

Nous avons commencé à envoyer des informations aux parlementaires lorsque nous mettons à jour des pratiques où leur réaction serait la bienvenue (abattoirs et élimination des poussins par exemple).

Évolution annuelle : nombre de prises de position enregistrées - concernant 1557 politiciens fin 2015



---

## Marche pour la Fermeture des abattoirs

---

En 2015, pour la quatrième année consécutive, L214 a organisé et coordonné la Marche pour la fermeture des abattoirs à Paris. Quatre cars avaient été organisés au départ de Lyon, Lille, Rennes et Strasbourg. Environ 2000 personnes étaient sur place pour s'opposer à l'exploitation des animaux et demander la fermeture de tous les abattoirs. Une Vegan Place rassemblaient des dizaines d'associations et de structures commerciales, permettant aux passants de découvrir l'alimentation végétale et les différentes luttes en faveur des animaux. Une Marche a également eu lieu à Toulouse.

L214 a aussi coordonné la manifestation à l'international. Des Marches ont été organisées à Montréal, Toronto, Bruxelles, Londres, Sydney, Berlin, Cassel, Istanbul, Los Angeles, Rio de Janeiro et Berne.

---

## Sauvetage de cochons

---

L214 s'est associée au refuge GroinGroin pour mener une opération de sauvetage le 4 août 2015 dans un élevage industriel de cochons situé en Normandie.

Suite à un appel d'une salariée de l'élevage, nous sommes intervenus afin de sauver une truie qui

s'était fracturée une patte arrière lors de son transfert de la cage de gestation à la cage de maternité.

Finalement nous en sommes repartis avec cette truie, rebaptisée Fleur et 4 de ses petits âgés de 15 jours.

Hélas, Fleur a été euthanasiée quelques heures plus tard. Après avoir consulté les diagnostics de plusieurs vétérinaires, nous avons dû prendre cette difficile et bien triste décision. Ses petits ont été accueillis au refuge GroinGroin avec beaucoup d'émotion.

Capucine, Lavande et Violette coulent des jours heureux. Leur frère Coquelicot nous a malheureusement quitté au cours de l'hiver dernier suite à une péritonite.

Ces 3 p'tits cochons ont pu accéder à une seconde vie rêvée grâce aux centaines de parrains et marraines et grâce au professionnalisme de l'équipe de GroinGroin.

---

## COP21

---

La Conférence sur le changement climatique (COP21) a eu lieu à Paris, du 30 novembre au 11 décembre 2015 : l'occasion pour L214 de rappeler que nos choix alimentaires ont un impact important sur le climat, puisque l'élevage est responsable de 14,5% des émissions des gaz à effet de serre au niveau mondial.

Suite à son concours d'affiche en vue d'un affichage dans le métro parisien, L214 a reçu de nombreuses propositions très abouties. Mais l'organisme de régulation de la publicité (ARPP) a refusé nos trois premières propositions d'affiches, repoussant ainsi sans cesse la réalisation du projet. Pour finir, nous avons obtenu 170 emplacements dans le couloirs du métro, du 10 au 17 décembre 2015.

L'affiche exposée dans le métro s'appuyait notamment sur un sondage de l'institut YouGov, réalisé pour l'association L214 en décembre 2015, et qui révélait que 62% des Français étaient disposés à réduire leur consommation de viande pour limiter leur impact sur le changement climatique.

Toujours d'après cette même enquête, la majorité des sondés (55%) seraient favorables à des mesures encourageant les alternatives végétariennes dans la restauration collective.

---

## Des actions diverses et variées !

---

**Actions de rues.** L214 a consolidé sa présence à Paris et en région grâce à plusieurs antennes et partenariats avec des collectifs locaux. 21 Vegan Place ont été organisées dans 5 grandes villes. À Paris, des actions de rue ont eu lieu chaque semaine sous forme de comptoir, de tractage ou de happening. Lors du salon de l'Agriculture, des tractages quotidiens ont été réalisés auprès du public.

**Conférences et ciné-débats.** À Paris, Lyon et Lille, L214 a organisé ou co-organisé des rencontres régulières avec le public autour de projections de documentaires ou de conférences thématiques. L214 a par ailleurs participé en tant qu'intervenant à plus d'une dizaine de conférences-débats à l'invitation de diverses associations ou organismes.

**Collaborations et soutiens.** L214 a apporté son soutien à plusieurs initiatives, notamment à l'occasion du Salon de l'Agriculture (happening avec 269 Life France), dans la lutte contre l'élevage des 1000 vaches (Novissen), contre l'élevage des 1000 veaux (OEDA), ou contre une porcherie à Poiroux.

**Salons et manifestations.** L214 était présent à de nombreux salons ainsi qu'au Run In Lyon (mercis chaleureux à Jacques Marcout).

**Radio Enghein et Radio Brume / Podcast.** Tous les 2ème et 3ème mardi de chaque mois, L214 anime une émission de 30 mn sur Radio Enghein (radio généraliste, d'information et interactive émettant sur toute l'Ile-de-France) et sur Radio Brume (radio du campus universitaire de Lyon). Cette émission «L'éthique, les animaux et nous», qui porte sur l'actualité animaliste, est également disponible en podcast sur [L214.com/podcast](http://L214.com/podcast)

---

## BILAN FINANCIER

---

Nous avons une fois de plus été soufflés par le soutien dont bénéficie L214. On sent que les donateurs souhaitent donner les moyens à l'association de mener ses actions, qu'ils y accordent une importance particulière.

Les dépenses ont elles aussi augmenté, dû au nombre accru des actions et notre volonté de saisir de nouvelles opportunités.

Vous trouverez ci-joint le bilan comptable établi bénévolement par Gioacchino Albrizio et son équipe. M. Henri Devic, Commissaire aux Comptes, a contrôlé la sincérité et la régularité des comptes annuels.

Quelques observations sur ce bilan.

**Boutique.** Les ventes boutique ont continué d'augmenter en 2015. Deux personnes sont dédiées à l'expédition des commandes et à la gestion des articles (réapprovisionnement, nouvel article). Beaucoup de matériel est envoyé aux groupes locaux pour leurs actions ou pour représenter l'association dans des salons.

**Dons / adhésions.** Les dons reçus par L214 se sont accélérés en fin d'année et leur somme s'élève cette année à 1 079 379 €.

Les dons d'organisme sont ceux d'Orefi et Orore (20 000€), France Télévision (12960€), du donateur anonyme qui a doublé les dons en décembre (150 000\$, dont 75 000\$ sont arrivés en janvier 2016), la réserve parlementaire de Laurence Abeille (4000€) et de VegFund qui soutient notamment les Vegan Place ainsi que de quelques entreprises.

**Locaux.** L214 a aujourd'hui 3 locaux. A Lyon, la boutique et du matériel pour les actions. A Paris (depuis février 2016) un local pour le matériel et bureau. Région de Saumur, un bureau.

**Salaires et traitements.** Actuellement toute l'équipe est payée au SMIC. Une revalorisation est à l'étude. Les personnes domiciliées en région parisienne ont le SMIC + 150€.

**Résultat de l'exercice.** Très positif. Les dons reçus en fin d'année ont été exceptionnels. Il nous permettent d'envisager une année 2016 plus ambitieuse.

Le résultat net de l'exercice est de 616 291€ que nous proposons de réaffecter au fonds associatif comme c'est l'usage.

Pour rappel, les membres fondateurs de L214 ont créé un fonds de dotation destiné à soutenir l'action de L214 : fonds de dotation « L214 pour la défense des animaux ». Les donations et legs destinés à un fonds de dotation sont exonérés de droits de mutation, c'est-à-dire de l'ensemble des droits et taxes habituellement perçus par le notaire pour le compte de l'Etat et des collectivités. Le fonds de dotation sera une aide précieuse dans l'avenir. Si vous aviez pensé à L214 pour un legs, n'hésitez pas à nous demander de plus amples informations.

---

## Prévisonnel 2016

---

Au niveau des actions, nous souhaitons renforcer notre présence sur le terrain des enquêtes, répondre davantage aux témoignages qui nous parviennent. Nous voulons aussi développer le réseau des actions via des groupes locaux soutenus davantage.

Nous souhaitons aussi développer davantage le pôle dédié aux alternatives via nos campagnes VegOresto (application mobile en 2016) et Vegan Pratique (site qui sera lancé au premier semestre 2016).

Par ailleurs, après l'observatoire Politique & Animaux, nous souhaitons nous adresser directement aux parlementaires, leur soumettre davantage de propositions.

Notre communication ayant pour vecteur principal Internet, nos besoins en personnes compétentes dans ce domaine grandissent pour sécuriser et développer nos sites, pour optimiser des tâches de gestion également.

Aujourd'hui, nous sommes trop peu nombreux pour gérer la somme de travail que nous nous sommes donnée.

Sont prévus :

- l'embauche d'une personne coordinatrice des actions sur Paris (février 2016),
- l'embauche d'une personne en renfort sur la boutique et les envois (avril 2016),
- l'embauche d'une personne coordinatrice de la campagne VegOresto (mai 2016),
- l'embauche d'une personne qui viendra renforcer le pôle informatique / web de l'association (mai 2016),
- l'embauche d'une personne pour la gestion courante administrative et la comptabilité de l'association (mai 2016),
- l'embauche d'une personne coordinatrice de l'action vers les élus (septembre 2016).

**Merci de votre intérêt !**



**Henri DEVIC**  
EXPERT COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale dans le cadre des dispositions de l'article L.820-3-1 du code de commerce, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association L214, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. Opinion sur les comptes annuels**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, les appréciations auxquelles j'ai procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

*Fait à Clermont l'Hérault le 1<sup>er</sup> avril 2015.*

*Henri DEVIC*  
  
*Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie  
Régionale de Montpellier*

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2015 (12 mois)				31/12/2014 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	14 740	5 316	9 424	0,93	575	0,14
Autres immobilisations corporelles	18 236	12 758	5 478	0,54	6 019	1,43
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 850		2 850	0,28	600	0,14
<b>TOTAL (I)</b>	<b>35 826</b>	<b>18 074</b>	<b>17 752</b>	<b>1,75</b>	<b>7 195</b>	<b>1,71</b>
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	35 519		35 519	3,49	40 314	9,58
Avances & acomptes versés sur commandes	786		786	0,08		
Créances usagers et comptes rattachés						
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs	468		468	0,05		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	117		117	0,01	2 503	0,59
. Autres	553		553	0,05		
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	948 573		948 573	93,31	361 509	65,87
Charges constatées d'avance	12 853		12 853	1,26	9 473	2,25
<b>TOTAL (II)</b>	<b>998 870</b>		<b>998 870</b>	<b>98,25</b>	<b>413 799</b>	<b>98,29</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 034 696</b>	<b>18 074</b>	<b>1 016 622</b>	<b>100,00</b>	<b>420 994</b>	<b>100,00</b>

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2015		31/12/2014	
	(12 mois)		(12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	110 655	10,88	100 777	23,94
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	616 291	60,62	9 878	2,35
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>726 946</b>	71,51	<b>110 655</b>	26,28
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	216 950	21,34	264 390	62,80
<b>TOTAL (II)</b>	<b>216 950</b>	21,34	<b>264 390</b>	62,80
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
<b>TOTAL(III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	25 823	2,54	12 592	2,99
Autres	46 903	4,61	33 357	7,92
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>72 726</b>	7,15	<b>45 949</b>	10,91
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 016 622</b>	100,00	<b>420 994</b>	100,00
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises	126 843		126 843	93,87	108 047	94,68	18 796	17,40	
Production vendue de biens									
Prestations de services	8 289		8 289	6,13	6 071	5,32	2 218	36,53	
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>135 131</b>		<b>135 131</b>	100,00	<b>114 119</b>	100,00	<b>21 012</b>	18,41	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			28 551	21,13	28 132	24,65	419	1,49	
Cotisations			165 877	122,75	265 540	232,69	-99 663	-37,52	
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			913 502	676,01	208 396	182,61	705 106	338,35	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges			878	0,65			878	N/S	
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>1 108 808</b>	820,54	<b>502 067</b>	439,95	<b>606 741</b>	120,85	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 243 939</b>	920,54	<b>616 186</b>	539,95	<b>627 753</b>	101,88	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises			79 167	58,59	73 583	64,48	5 584	7,59	
Variations stocks de marchandises			4 795	3,55	-9 442	-8,26	14 237	150,78	
Achats de matières premières et approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			7 496	5,55	8 637	7,57	-1 141	-13,20	
Services extérieurs			31 544	23,34	4 779	4,19	26 765	560,05	
Autres services extérieurs			296 611	219,50	208 568	182,76	88 043	42,21	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 965	2,19	1 745	1,53	1 220	69,91	
Salaires et traitements			206 135	152,54	131 616	115,33	74 519	56,62	
Charges sociales			33 415	24,73	18 984	16,64	14 431	76,02	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									
Dotations aux amortissements et aux dépréciations									
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements			6 717	4,97	4 366	3,83	2 351	53,85	
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations									
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations									
. Pour risques et charges : dotation aux provisions									
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées									
Autres charges					0	0,00			
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>668 845</b>	494,98	<b>442 835</b>	388,05	<b>226 010</b>		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>575 094</b>	425,58	<b>173 351</b>	151,90	<b>401 743</b>	231,75	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Excédent transféré (III)									
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Déficit transféré (IV)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			2 287	1,69	1 956	1,71	331	16,92	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>2 287</b>	1,69	<b>1 956</b>	1,71	<b>331</b>	16,92	
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>									

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 mois)		%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
Intérêts et charges assimilées							
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
<b>Total des charges financières (VI)</b>							
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>2 287</b>	1,69	<b>1 956</b>	1,71	<b>331</b>	16,92	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>577 380</b>	427,27	<b>175 306</b>	153,62	<b>402 074</b>	229,36	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>							
Sur opérations de gestion	4 213	3,12	50	0,04	4 163	N/S	
Sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges	69 890	51,72	113 000	99,02	-43 110	-38,14	
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>74 103</b>	54,84	<b>113 050</b>	99,06	<b>-38 947</b>	-34,44	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>							
Sur opérations de gestion	12 369	9,15	13 840	12,13	-1 471	-10,62	
Sur opérations en capital							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	22 450	16,61	264 390	231,66	-241 940	-91,50	
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>34 819</b>	25,77	<b>278 230</b>	243,81	<b>-243 411</b>	-87,48	
Participation des salariés aux résultats (IX)							
Impôts sur les sociétés (X)	374	0,28	248	0,22	126	50,81	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>39 284</b>	29,07	<b>-165 180</b>	-144,73	<b>204 464</b>	123,78	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>1 320 329</b>	977,07	<b>731 192</b>	640,73	<b>589 137</b>	80,57	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>704 038</b>	521,00	<b>721 313</b>	632,07	<b>-17 275</b>	-2,38	
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>							
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>616 291</b>	456,07	<b>9 878</b>	8,66	<b>606 413</b>	N/S	
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>							
<b>PRODUITS :</b>							
Bénévolat	161 815		109 357				
Prestations en nature							
Dons en nature							
<b>TOTAL</b>	<b>161 815</b>		<b>109 357</b>				
<b>CHARGES :</b>							
Secours en nature							
Mise à disposition gratuite de biens et services							
Prestations							
Personnel bénévole	161 815		109 357				
<b>TOTAL</b>	<b>161 815</b>		<b>109 357</b>				



**Henri DEVIC**  
EXPERT COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux adhérents,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il m'appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **I – Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée :**

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée aux cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

*Fait à Clermont l'Hérault le 1<sup>er</sup> avril 2015.*

**Henri DEVIC**  
  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie  
Régionale de Montpellier

## Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Prévisionnel 2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
<b>Produits d'exploitation</b>					
Ventes de marchandises	140 000		140 000	126 843	13,37
Production vendue biens					
Production vendue services				8 289	-100
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>140 000</b>		<b>140 000</b>	<b>135 131</b>	<b>3,60</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			30 000	28 551	5,08
Cotisations					
Autres produits			884 210	1 079 379	-18,08
Reprise de provisions					
Transfert de charges				878	-100
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>914 210</b>	<b>1 108 808</b>	<b>-17,54</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 054 210</b>	<b>1 243 939</b>	<b>-15,24</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)					
<b>Produits financiers</b>					
De participations					
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif					
Autres intérêts et produits assimilés			3 500	2 287	53,04
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>3 500</b>	<b>2 287</b>	<b>53,04</b>
<b>Produits exceptionnels</b>					
Sur opérations de gestion				4 213	-100
Sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges				69 890	-100
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>				<b>74 103</b>	<b>-100</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>1 057 710</b>	<b>1 320 329</b>	<b>-19,88</b>
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>1 057 710</b>	<b>1 320 329</b>	<b>-19,88</b>

	Prévisionnel 2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises	91 000	83 962	7 038	8,38
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	10 500	7 496	3 004	40,07
Services extérieurs	34 400	31 544	2 856	9,05
Autres services extérieurs	467 200	296 611	170 589	57,52
Impôts, taxes et versements assimilés	3 200	2 965	235	7,93
Salaires et traitements	319 110	206 135	112 975	54,81
Charges sociales	73 700	33 415	40 285	120,56
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	8 200	6 717	1 483	22,08
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
Autres charges				
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>1 007 310</b>	<b>668 845</b>	<b>338 465</b>	<b>50.60</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
<b>Total des charges financières (III)</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion		12 369	- 12 369	-100
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	50 000	22 450	27 550	122,72
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>50 000</b>	<b>34 819</b>	<b>15 181</b>	<b>43,60</b>
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	400	374	26	6,95
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 057 710</b>	<b>704 038</b>	<b>353 672</b>	<b>50.23</b>
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>0</b>	<b>616 291</b>	<b>- 616 291</b>	<b>-100</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 057 710</b>	<b>1 320 329</b>	<b>-262 619</b>	<b>-19.88</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>				
Produits				
. Bénévolat	180 000	161 815	18 185	11,28
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
<b>Total</b>	<b>180 000</b>	<b>161 815</b>	<b>180 000</b>	<b>11,28</b>
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

	Prévisionnel 2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole	180 000	161 815	18 185	11,28
<b>Total</b>	<b>180 000</b>	<b>161 815</b>	<b>18 185</b>	<b>11,28</b>